



Marque de fabrique, de commerce ou de service

CERTIFICAT D'IDENTITÉ DE MARQUE

Code de la propriété intellectuelle - Livre VII

Art. L. 712-1. - La propriété de la marque s'acquiert par l'enregistrement. La marque peut être acquise en copropriété.

L'enregistrement produit ses effets à compter de la date de dépôt de la demande pour une période de dix ans indéfiniment renouvelable.

Art. R. 714-2 - Le Registre national des marques est tenu par l'Institut national de la propriété industrielle. Y figurent, pour chaque marque :

1° L'identification du demandeur et les références du dépôt, ainsi que les actes ultérieurs en affectant l'existence ou la portée ;

2° Les actes modifiant la propriété de la marque ou la jouissance des droits qui lui sont attachés ; en cas de revendication de propriété, l'assignation correspondante ;

3° Les changements de nom, de forme juridique ou d'adresse ainsi que les rectifications d'erreurs matérielles affectant les inscriptions.

Aucune inscription n'est portée au registre tant que le dépôt n'est pas publié dans les conditions prévues à l'article R. 712-8.

Art. R. 714-8 - Toute inscription portée au Registre national des marques fait l'objet d'une mention au Bulletin officiel de la propriété industrielle.

Toute personne intéressée peut obtenir de l'Institut :

1° Un certificat d'identité comprenant le modèle de la marque, les indications relatives au dépôt et à l'enregistrement et, s'il y a lieu, les limitations à la liste des produits ou services résultant d'un retrait, d'une renonciation ou d'une décision judiciaire ;

2° Une reproduction des inscriptions portées au Registre national des marques ;

3° Un certificat constatant qu'il n'existe pas d'inscription.

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle certifie que la marque telle que reproduite ci-contre a été enregistrée et publiée au Bulletin officiel de la propriété industrielle.

Il atteste par ailleurs qu'il résulte au Registre national des marques que :

- La marque n'a fait l'objet d'aucune limitation à la liste des produits ou services résultant d'un retrait, d'une renonciation ou d'une décision judiciaire ;
- La marque a fait l'objet d'une limitation à la liste des produits ou services résultant du(des) retrait(s), de la (des) renonciation(s) ou décision(s) judiciaire(s) porté(s) au Registre national des marques et reproduit(s) en annexe au présent certificat (document(s))
- La marque a fait l'objet d'une décision rapportant totalement ou partiellement l'enregistrement (annexée au présent certificat) ;
- La marque a fait l'objet de la (des) déclaration(s) de renouvellement reproduite(s) en annexe au présent certificat.
- n'a fait l'objet d'aucune déclaration de renouvellement.



Fait à Lille, le **31 MARS 2016**

Pour le Directeur général de l'Institut
national de la propriété industrielle
Le Directeur en charge
des registres et des titres

A. BETTREMIEUX

DPI/Département des Données
Pôle Prestations de Recherches Documentaires
et Registres

DEMANDE D'ENREGISTREMENT

Confirmation d'un dépôt par télécopie

Cet imprimé est à remplir à l'encre noire en lettres capitales
et à fournir en cinq exemplaires recto-verso

26 bis, rue de Saint Pétersbourg
75800 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 53 04 53 04 Télécopie : 01 42 94 86 54

Réservé au Greffe ou à l'INPI

N° NATIONAL **99 798838**
(à rappeler dans toute correspondance)
DATE ET LIEU DE DÉPÔT **22 JUIN 1999**
N° D'ORDRE **75 INPI PARIS**

1 NOM ET ADRESSE DU DÉPOSANT OU DU MANDATAIRE
À QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE
CABINET BOETTCHER
22 rue du Général Foy
75008 PARIS
9E.678 FL

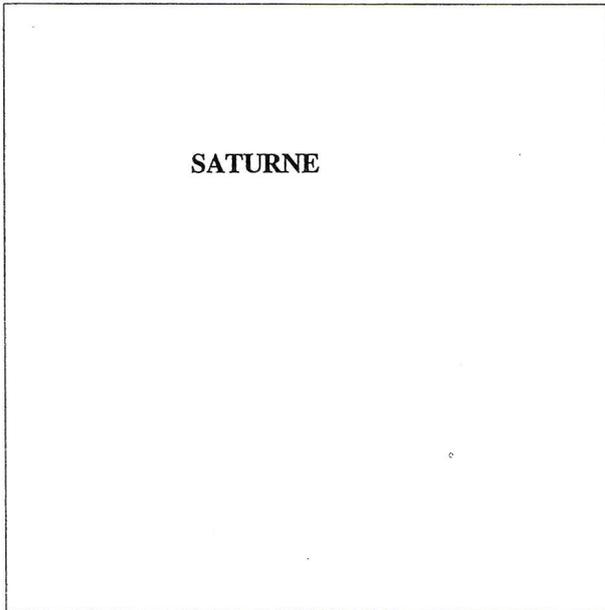
2 DÉPOSANT(S) Énoncer dans l'ordre : nom (à souligner) et prénoms ou dénomination
ou raison sociale et forme juridique ; domicile ou siège

AMPLITUDE (Société à Responsabilité Limitée)
ZAC Champ Périer, Porte du Grand Lyon, Bâtiment A - 01700 NEYRON

En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé «suite»

n° SIREN **414 448 464**

3 MODÈLE DE LA MARQUE (représentation graphique maximale 8 cm x 8 cm)



5 PRODUITS ET SERVICES

Prothèses de hanches et leurs parties constitutives.

6 CLASSE

10

4 BRÈVE DESCRIPTION DE LA MARQUE ET DE SES COULEURS :

- Marque sonore comportant un hologramme
- tridimensionnelle déposée en couleurs
- Autres caractéristiques de la marque (le cas échéant TRADUCTIONS
TRANSLITTÉRATION)



En cas d'insuffisance de place, utiliser l'imprimé «suite»

7 Dépôt effectué en même temps que la déclaration de renouvellement
de la marque n°

8 Priorité revendiquée : Pays, date et n° du dépôt

9 MARQUE COLLECTIVE DE CERTIFICATION

- Date d'agrément de l'organisme certificateur : _____

- Date d'homologation du règlement : _____

Réservé au Greffe

REDEVANCES PERÇUES POUR L'INPI :

- dépôt :

- jusqu'à 3 classes

- par classe de produits et services au-delà de 3

- revendication de priorité(s)

TOTAL

10 SIGNATURE DU DÉPOSANT OU DU MANDATAIRE

(nom et qualité du signataire)

Catherine DELAUD
CPI 92 3014

VISA du Greffe

Pour l'examen de votre dossier, votre interlocuteur à
l'Institut National de la Propriété Industrielle :

DEPARTEMENT DES MARQUES

32, rue des Trois Fontanot 92016 NANTERRE Cedex
Tél. : 01 53 04 53 04 - Télécopie : 01 49 01 07 37

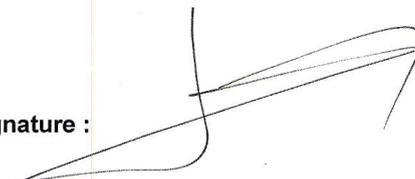
AIDE-MÉMOIRE RELATIF AUX PIÈCES À DÉPOSER

- La présente demande d'enregistrement éventuellement accompagnée de pages «suite», l'ensemble étant à fournir en 5 exemplaires
- La justification du paiement des redevances
- **S'il est constitué un mandataire** : le pouvoir ou, en cas de pouvoir permanent, la copie de ce dernier rappelant son numéro d'enregistrement à l'INPI
- **Si une priorité est revendiquée** : la copie officielle du dépôt antérieur, et, le cas échéant, la justification du droit de revendiquer la priorité ; s'il y a lieu, ces documents doivent être accompagnés de leur traduction
- **Si le déposant est un étranger ni domicilié ni établi en France, et s'il n'en est pas dispensé par convention internationale** : la justification du dépôt régulier de la marque ou de son enregistrement dans le pays de son domicile ou de son établissement, et la justification de la réciprocité de protection accordée par ce pays aux marques françaises ; s'il y a lieu, ces documents doivent être accompagnés de leur traduction
- **Si le caractère distinctif a été acquis par l'usage** : la justification de cet usage
- **S'il s'agit d'une marque collective de certification** : le règlement d'usage, la justification d'agrément de l'organisme certificateur et le cas échéant, la justification d'homologation du règlement, pièces à fournir en 10 exemplaires

INPI PARIS 34 SP DATE DE RECEPTION 09 JUIN 2009 LIEU DE RECEPTION N° DE GESTION № 2 4 0 9 7 6 9		1 NOM ET ADRESSE DU DÉCLARANT OU DU MANDATAIRE A QUI LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE CABINET BOETTCHER 22 rue du Général Foy 75008 PARIS	
En cas de dépôt par télécopie, Cochez la case <input type="checkbox"/> 09/33NL		Vos références pour ce dossier (<i>facultatif</i>) 9F-0512 SL/SYF	
<input checked="" type="checkbox"/> DECLARANT (propriétaire de la marque)		<input type="checkbox"/> S'il y a d'autres déclarants, cochez la case et utilisez l'imprimé « Suite »	
Nom ou dénomination sociale		AMPLITUDE	
Prénoms			
Forme Juridique		Société par Actions Simplifiée	
N° SIREN		414 448 464	
Adresse	Rue	11 Cours Jacques Offenbach	
	Code Postal et Ville	26000 VALENCE	
	Pays	FRANCE	
N° de téléphone (<i>facultatif</i>)			
N° de télécopie (<i>facultatif</i>)			
Adresse électronique (<i>facultatif</i>)			
		Si le déclarant n'est pas le déposant initial, indiquez ne n° d'inscription de l'acte de transmission de propriété au Registre national des marques N° d'inscription :	
		<input type="checkbox"/> Cochez la case si cette déclaration est déposée simultanément à une demande d'inscription au Registre national des marques	
<input checked="" type="checkbox"/> ENREGISTREMENT CONCERNE		Cochez l'une des trois cases suivantes :	
<input checked="" type="checkbox"/> Marque française			
<input type="checkbox"/> Marque internationale			
<input type="checkbox"/> Marque italienne étendue à la France			
Marque concernée		SATURNE	
Date de dépôt		22/06/1999	
N° National ou n° d'enregistrement		99 798 838	
N° de bulletin dans lequel l'enregistrement a été publié *		99/49 * pour les marques françaises, le N° du BOPI du dernier enregistrement ou du dernier renouvellement, pour les marques internationales, le N° de la Gazette OMPI du dernier renouvellement	
		Le cas échéant, acte ayant affecté partiellement l'enregistrement :	
		<input type="checkbox"/> Renonciation	
		<input type="checkbox"/> Annulation	
		<input type="checkbox"/> Déchéance	
		<input type="checkbox"/> Décision rapportant partiellement l'enregistrement	
		<input type="checkbox"/> Le cas échéant, renouvellement effectué en même temps qu'un nouveau dépôt de la même marque sous une forme modifiée ou pour d'autres produits et services	

26 bis, rue de Saint Pétersbourg
75800 Paris Cedex 08
Téléphone : 01 53 04 53 04 Télécopie : 01 42 94 86 54

PAGE 2/2

N° DE GESTION № 2 4 0 9 7 6 9		N° DU BULLETIN DANS LEQUEL LE PRESENT RENOUVELLEMENT SERA PUBLIE 09/33NL	
Vos références pour ce dossier (facultatif) 9F-0512 SL/SYF			
■ PORTEE DU RENOUVELLEMENT			
Intégralité des produits et services		<input checked="" type="checkbox"/> Cochez la case et indiquez <u>uniquement</u> les numéros des classes concernées :	
		10	
Partie des produits et services PRODUITS ET SERVICES CONCERNES :		<input type="checkbox"/> Cochez la case et indiquez les produits et services pour lesquels le renouvellement est demandé et leur classe	CLASSES
■ MANDATAIRE			
Nom			
Prénom			
Cabinet ou Société		CABINET BOETTCHER	
N° de pouvoir permanent			
Adresse	Rue	22 rue du Général Foy	
	Code postal et ville	75008 PARIS	
	Pays	FRANCE	
N° de téléphone (facultatif)		01 44 69 27 50	
N° de télécopie (facultatif)		01 44 69 25 41	
Adresse électronique (facultatif)			
Si vous avez utilisé l'imprimé « Suite » Indiquez le nombre de pages jointes			
■ SIGNATURE DU DECLARANT OU DU MANDATAIRE			
Nom : Stéphane Lemaire		Signature : 	
Qualité : CPI 01 503			